
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 8 (1980)

DOI: 10.11588/fr.1980.0.50437

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Empire coïncida ainsi avec l'apogée puis la liquidation d'un système qui avait permis un large développement des grandes entreprises mais qui permit aussi des entreprises de moindre envergure. Il suffit de signaler que dès 1840 la société du chemin de fer de Paris à Orléans s'était créée avec un capital de 40 millions alors qu'en 1867 la compagnie de chemin de fer de Glos-Montfort à Pont Audemer, dans l'Eure, se contentait d'un million et demi tandis que la société générale algérienne était apparue l'année précédente au capital de cent millions, soit dix fois plus que la compagnie d'assurances sur la vie l'Union apparue, il est vrai, en 1829.

On ne peut négliger non plus la manifestation indiscutable de centralisation boursière et financière qui fait établir dans la capitale, pendant toute la période étudiée, le siège social de firmes ayant en province la raison d'être de leur création.

Les nombreuses critiques accumulées contre le régime de l'autorisation gouvernementale insistèrent sur les délais, et les pertes, qu'il pouvait entraîner. La compagnie des forges de Châtillon et Commentry s'était ainsi vu refuser l'autorisation en 1847, puis en 1857, avant de l'obtenir enfin en 1862. L'année suivante était créée la compagnie française des cotons et produits agricoles algériens dont les dirigeants devaient se plaindre d'avoir manqué les profits liés depuis deux ans à la disette du coton liée à la guerre de Sécession.

Les sociétés à responsabilité limitée furent enfin refondues par la loi du 24 juillet 1867 votée à la Chambre par 223 voix contre 7, témoignage de l'audience des partisans d'une réforme du code de commerce demandée depuis des années.

Une bibliographie et un index complètent cet intéressant volume qui rendra de réels services à tous les historiens de la France au XIX^e siècle ainsi qu'aux spécialistes de l'histoire économique.

Jean VIDALENC, Rouen

Kurt WEHRLE, *Analektik und Dialektik der restaurativen Intention*, Basel und Stuttgart 1980 (Helbing & Lichtenhahn) 246 p. (Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft)

Cette thèse soutenue devant la faculté de Philosophie et d'Histoire de l'Université de Bâle réunit huit études sur des penseurs, d'expression allemande ou française, considérés par l'auteur comme représentatifs de la pensée conservatrice à la fin de la période révolutionnaire. Joseph de Maistre, né à Chambéry en 1753 et mort à Turin en 1829, étudié dans un copieux chapitre de 44 pages; après avoir retracé les origines et la formation idéologique du jeune aristocrate savoyard sous l'ancien régime, puis pendant la crise révolutionnaire, marquée par une invasion de son pays qui lui fit choisir l'émigration, où J. de Maistre se retrouva représentant du roi de Piémont Sardaigne, aux possessions réduites à ce dernier territoire, auprès du tsar à Saint Petersburg. Ses réflexions antérieures et ses constatations le menèrent à préciser une doctrine politico-religieuse foncièrement hostile aux conceptions des philosophes au temps des lumières. Le second théoricien retenu par l'auteur est Gabriel Ambroise de Bonald, né et mort à Millau dans l'Aveyron qui vécut de 1754 à 1840. Les 31 pages s'ouvrent par une brève étude sur les conceptions fondamentales de Bonald, exprimées dans son ouvrage publié en 1796, pendant son émigration, sur la «théorie du pouvoir politique et religieux»; l'auteur examine ensuite l'évolution des idées de Bonald et enfin l'élaboration de son système et son rôle politique. Trente pages sont consacrées à Félicité de Lamennais (Saint Malo 1782-Paris 1848). Cinq subdivisions permettent à l'auteur de suivre les nuances de l'évolution d'une pensée complexe, et même contradictoire, celle du seul ecclésiastique figurant dans ce répertoire des sources de la pensée conservatrice. Charles Louis Haller (1768-1834) est étudié en seize pages dont la majeure partie est consacrée à la biographie du sujet, sans préciser les étapes de la formation d'une théorie de science politique d'autant plus originale que Haller vécut les transformations des statuts des cantons suisses. Les trente pages réservées à François René de Chateaubriand (Saint Malo 1768-

Paris 1848) se partagent en cinq subdivisions retraçant les étapes de l'évolution intellectuelle du jeune homme, du poète, du romantique et de l'homme d'état dont l'itinéraire spirituel et les idées politiques évoluèrent au long de la carrière tout en restant fidèle aux options fondamentales de sa jeunesse. Douze pages seulement sont consacrées aux conceptions de Novalis, c'est à dire du baron Frédéric von Hardenberg (1772-1802) un des plus représentatifs des romantiques allemands dont les considérations sur «la chrétienté ou l'Europe» furent critiquées par Goethe qui exprimait des réserves sur une philosophie aussi éloignée de ses propres options. Vingt-cinq pages sont réservées à l'examen de la conversion de August Wilhelm Schlegel né à Hanovre en 1767 et mort à Bonn en 1845, l'ami de madame de Staël dont l'originalité doit peut être beaucoup à l'attention qu'il porta aux théories et religions orientales. Son étude sur le système politique continental accentua une notoriété déjà très étendue et il devait avoir une large audience dans les milieux politiques et philosophiques tant dans la confédération germanique que dans le reste de l'Europe. Le dernier auteur retenu dans cette étude est Franz von Baader, né à Munich en 1765 et mort dans la même ville en 1841, La fécondité de ses écrits philosophiques et politiques apporte de nombreux textes affirmant son hostilité au libéralisme considéré comme l'avant-coureur inévitable du socialisme qu'il condamne l'un et l'autre avec la même énergie.

L'auteur a apporté une intéressante contribution à l'étude des variations de la pensée conservatrice à la jonction du XVIIIème et du XIXème siècle. Sa recherche, appuyée sur une bibliographie largement internationale, restera comme une indiscutable adjonction aux écrits antérieurs sur les problèmes de l'interprétation des idées, tant philosophiques que politiques, au temps du pré-romantisme. Il reste permis de regretter que l'auteur n'ait pas souligné les circonstances dans lesquelles se trouvèrent placés les écrivains, dont l'attitude personnelle contribue à expliquer peut-être certaines prises de position. Pour ne prendre que deux exemples, les conditions compliquées dans lesquelles fut obtenue la levée du séquestre sur les biens de la famille de Maistre au moment de la nomination d'un de ses membres au poste de Petersbourg, avec demande transmise par l'ambassadeur de France en Sicile, et avis favorable de Talleyrand et de Fouché, respectivement ministres des relations extérieures et de la police, qui ne travaillaient pour rien ni l'un ni l'autre, explique peut-être le peu de faveur du diplomate après son retour à Turin, tout comme la courte émigration de Lamennais à Jersey pendant les Cent Jours, le classant dans les rangs les plus engagés des ultras, peut éclairer son changement d'opinion sur le rôle de la monarchie quand le «parti prêtre» eût cessé d'être bien vu des hommes en place.

Jean Vidalenc, Rouen

Klaus-Jürgen MATZ, *Pauperismus und Bevölkerung. Die gesetzlichen Ehebeschränkungen in den süddeutschen Staaten während des 19. Jahrhunderts*, Stuttgart 1980 (Klett-Cotta) in -8°, 311p.

L'histoire de la population élargit à nouveau ses champs d'investigation vers les doctrines et leur répercussion. K. J. Matz s'est ainsi efforcé de suivre la politique des Etats de l'Allemagne méridionale au cours du XIX^e siècle. Ces régions n'ont pas connu l'industrialisation et cependant l'essor de la population a contribué à aggraver le paupérisme. La démarche de l'auteur est particulièrement originale: il a étudié la législation du Wurtemberg, de la Hesse-Darmstadt, de la Bavière et du pays de Bade. Le code civil de Bonaparte a provoqué dans certaines régions de l'Allemagne une rupture entre les traditions de l'époque moderne et celle du Vormärz. Pour lutter contre le paupérisme, l'époque moderne avait inventé de nombreuses dispositions dont l'élévation de l'âge au mariage, la nécessité de disposer de certains biens, l'interdit de se marier à l'étranger, etc. Au XIX^e siècle, le surpeuplement provoqua un conflit entre les doctrines libérales et celles qui se réclamaient du malthusianisme. La politique des Etats se heurta alors à